



Université Paul Sabatier  
Faculté de médecine Toulouse-Rangueil  
133 Route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9  
Tél : 05.62.88.90.15  
Fax : 05.62.88.90.98

# Diplôme

# ORTHOPTIE

Programme des Enseignements  
Année Universitaire 2021-2022  
Semestre 5 – Semestre 6

# SOMMAIRE

<b>SEMESTRE 5.....</b>	<b>3</b>
UE 29 - VISION ET TROUBLES D'APPRENTISSAGES.....	3
UE 30 - TROUBLES NEUROVISUELS, VISION ET EQUILIBRE : BILAN ET PRISE EN CHARGE.....	6
UE 31 - DEPISTAGE VISUEL, APTITUDES VISUELLES ET ERGONOMIE VISUELLE.....	10
UE 37 - DIAGNOSTIC ORTHOPTIQUE ET PROJET DE SOINS.....	13
UE 6 - LANGUE VIVANTE (ANGLAIS).....	16
<b>SEMESTRE 6.....</b>	<b>18</b>
UE 34 - EXERCICE DE LA PROFESSION D'ORTHOPTE :.....	18
LEGISLATION, REGLEMENTATION ET GESTION .....	18
UE 35 - DEPISTAGE, PREVENTION ET SUIVI DES PATHOLOGIES OPHTALMOLOGIQUES.....	21
UE 36 - BILANS ORTHOPTIQUES PRE ET POSTOPERATOIRES, PRINCIPES DES TECHNIQUES CHIRURGICALES .....	23
UE 19 - PHARMACOLOGIE et THERAPEUTIQUE.....	25
UE 39 - BILANS ORTHOPTIQUES PRE ET POSTOPERATOIRES, PRINCIPES DES TECHNIQUES CHIRURGICALES .....	27
UE 40 - ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET FUTURS PROFESSIONNELS ORTHOPTISTES .....	31
UE 41 - GESTE ET SOIN D'URGENCE.....	33
UE 6 - LANGUE VIVANTE (ANGLAIS).....	35
UE LIBRE.....	37

# SEMESTRE 5

## UE 29 - Vision et troubles d'apprentissages

Semestre 5

Compétence(s) : 1, 2, 3, 8

CM : 16h	TD : 5 / étudiant	TP :
5 ECTS		

### Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : V Ducret

Intervenants :

Dr Chaix 8 h

Mme Lewandowski 4h

M. Maillet 12h

### Prérequis

UE 8, UE 9, UE 14, UE 15, UE 27

### Finalité des enseignements de l'UE

Connaître les définitions des différents troubles des apprentissages.

Identifier et maîtriser les relations entre la fonction visuelle, ses anomalies et les troubles d'apprentissage.

Connaître tous les intervenants impliqués dans ce domaine et les parcours de soins.

Connaître et appliquer le bilan orthoptique fonctionnel spécifique et la prise en charge rééducative et /ou réadaptative.

## Elément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
<p>CONNAISSANCES GENERALES</p> <p>Définitions des praxies, d'un trouble spécifique et non spécifique des apprentissages (les différents courants de pensée), des troubles spécifiques du langage oral et du langage écrit, des troubles d'acquisition de la coordination, de la dyscalculie et des troubles du raisonnement logico-mathématique, des déficits attentionnels avec/ou sans hyperactivité (TDAH), des dyspraxies (visuospatiale et visuomotrice).</p> <p>Notions de base sur le rôle des différents intervenants et les résultats de leurs examens impactant le bilan et la prise en charge orthoptique.</p> <p>La filière de soins spécifiques aux troubles des apprentissages.</p> <p>Les institutions, les centres qui diagnostiquent les troubles d'apprentissage.</p> <p>Les partenaires impliqués : professionnels de santé, enseignants et autres professionnels appartenant à l'éducation nationale (équipes éducatives)</p>			
<p>BILAN</p> <p>Applications et approfondissements spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique selon les axes moteur, sensoriel et fonctionnel.</p> <p>Diagnostic orthoptique prenant en compte la spécificité de ces troubles et handicaps.</p> <p>Prise en compte pour l'élaboration du projet de soins de l'articulation pluri disciplinaire spécifique à chaque patient.</p> <p>Evaluation d'aménagements et adaptations environnementales en fonction des besoins visuels.</p>			
<p>REEDUCATION</p> <p>Prise en compte de l'environnement de vie du patient, de ses facteurs personnels, de sa compliance.</p> <p>Adaptation de la rééducation selon les caractéristiques du dysfonctionnement, les aptitudes, l'âge du patient et l'étape du traitement.</p>			

<p>Gestion de la progression des différentes étapes de rééducation et/ou réadaptation, gestion des incidents.</p> <p>Rééducation et/ou réadaptation en fonction du diagnostic orthoptique, en concertation avec les autres intervenants.</p>			
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

### Recommandations pédagogiques

L'enseignement permet à l'étudiant de comprendre les résultats des évaluations réalisées par d'autres professionnels et d'être en mesure de les relier au bilan orthoptique spécifique grâce aux études de cas vues en TD.

Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.

Les notions développées en UE 26 et 27 doivent être appliquées à ces patients.

### Modalités d'évaluation

Epreuve écrite QR, QROC

# UE 30 - TROUBLES NEUROVISUELS, VISION ET EQUILIBRE : BILAN ET PRISE EN CHARGE

Semestre 5

Compétence(s) : 1, 2, 3, 8

CM : 18h	TD : 10 / étudiant	TP :
6 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Ducret

### Intervenants :

Dr Mahieu 17h

Mme Ducret 3h + 5h TD par étudiant en 2 groupes

Posture : Dr Gasq 3h mutualisées

Mme Serin 4h + 5h TD par étudiant en 2 groupes

## Prérequis

UE 8, UE 9, UE14, UE 22, UE 23, UE 27

## Finalité des enseignements de l'UE

TROUBLES NEUROVISUELS

Maîtriser les relations entre la fonction visuelle et les troubles neurovisuels identifiés.

Aborder des notions fondamentales dans le domaine des fonctions cognitives et des gnosies.

Connaître et appliquer les méthodes d'examen et de rééducation et/ou réadaptation orthoptiques afin de mettre en évidence les dysfonctionnements liés aux troubles neurovisuels et développer les capacités visuelles fonctionnelles disponibles.

Identifier à partir du diagnostic orthoptique les examens complémentaires contributifs.

## VISION ET EQUILIBRE

Etudier le poids de l'entrée visuelle versus les autres entrées sensorielles : connaître les différents modes de prise en charge afin d'améliorer son impact.

Savoir mettre en exergue la complémentarité des résultats recueillis par l'orthoptiste et les différents professionnels impliqués.

### Élément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
<p>TROUBLES NEUROVISUELS</p> <p>Connaissance des pathologies entraînant les troubles neurovisuels (étiologie et évolutivité), du traitement des informations visuelles, des spécialisations hémisphériques et de la neuroplasticité.</p> <p>Approche des fonctions cognitives.</p> <p>Définitions des troubles neurovisuels: les agnosies, la cécité corticale, le syndrome de Balint, les troubles perceptifs et/ou perceptivo moteur, les troubles de la stratégie du regard, l'héminégligence, les troubles visuo spatiaux...</p> <p>Etude des dysfonctionnements visuels dans une dyspraxie visuospatiale.</p>			
<p>BILAN</p> <p>Applications et approfondissement spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique selon les trois axes.</p> <p>Diagnostic orthoptique et élaboration du projet de soins. Le projet de soin doit tenir compte de la spécificité de ces troubles et des handicaps associés. Prise en compte de l'articulation pluridisciplinaire spécifique à chaque patient.</p> <p>Evaluation d'aménagements et adaptations environnementales en fonction des besoins visuels.</p>			
<p>REEDUCATION</p> <p>Conduire la rééducation orthoptique selon le projet de soins finalisé lors du bilan.</p> <p>Adaptation de la rééducation sensorimotrice.</p>			

<p><b>VISION ET EQUILIBRE</b></p> <p>L'importance des liens sous-corticaux, ainsi que les relations avec d'autres systèmes (système pyramidal, extrapyramidal, lemniscal, extralemniscal, vestibulospinal) ; les voies et centres vestibulaires ;</p> <p>Régulation centrale et contrôle multi sensoriel de la posture.</p> <p>Référentiels posturaux.</p> <p>Somesthésie, proprioception, appareil stomatognatique, système audio-vestibulaire, rôle, atteintes et conséquences.</p> <p>Rachis et posture : anomalies de la statique, le tonus postural et ses dysfonctions,..</p> <p>Entrée visuelle : contribution de la perception visuelle dans l'équilibre (orientation et stabilisation du corps), importance du flux visuel, actions sur les muscles oculomoteurs, la verticale subjective, la loi des canaux, la notion de visuo dépendance...</p> <p>Rôle du vieillissement sur les entrées sensorielles.</p> <p>Notions de posturographie : les différentes plates-formes, leurs caractéristiques, leur utilisation...</p>			
<p><b>BILAN.</b></p> <p>Applications et approfondissements spécifiques des acquis précédents concernant le bilan orthoptique.</p> <p>Evaluation du poids de l'entrée visuelle dans l'équilibre après prise en charge éventuelle des troubles moteurs et/ou sensoriels préexistants.</p> <p>Importance de la réfraction, du mode de correction, de la technologie des verres et de la monture.</p> <p>Nécessité d'effectuer des tests orthoptiques spécifiques, dont la coordimétrie, en différentes situations : assis, debout, chaussé ou non, sur mousse, avec ou sans semelles, bouche ouverte ou fermée, dents serrées en lien avec l'âge, les différentes atteintes.</p> <p>Mise en relation avec les autres entrées sensorielles.</p>			
<p><b>REEDUCATION</b></p> <p>Conduire la rééducation orthoptique sensorimotrice selon le trouble postural et le projet de soins finalisé.</p> <p>Suspicion d'un trouble postural comme cause de récurrence d'un trouble visuel.</p> <p>Moyens pour optimiser l'entrée visuelle en lien avec les autres entrées sensorielles.</p> <p>Evaluation d'une action spécifique sur la réactivité des muscles oculomoteurs à certaines stimulations afin de rétablir une symétrie droite/gauche [prismation, différents modes de correction optique, autres compensations</p>			



(manducatrices, podales...)]			
------------------------------	--	--	--

### Recommandations pédagogiques

Troubles neurovisuels

Les TD devront permettre à l'étudiant d'être à même de comprendre les résultats des évaluations réalisées par d'autres professionnels et savoir les relier au bilan orthoptique spécifique grâce aux études de cas.

Vision et équilibre

Les TD s'appuient sur des études de cas auprès de personnes présentant un trouble de l'équilibre : logique d'intervention, raisonnement clinique, discussion sur les aléas rencontrés, élaboration d'un projet de soins en tenant compte de la pluridisciplinarité de cette prise en charge.

### Modalités d'évaluation

Epreuve écrite : QCM.QROC, analyse de cas pratiques.

# UE 31 - DEPISTAGE VISUEL, APTITUDES VISUELLES ET ERGONOMIE VISUELLE.

Semestre 5

Compétence(s) : 2, 5

CM : 20h	TD :	TP :
3 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Dr Labro

Intervenants :

Dr Labro 16h

V Serin : 4h

## Prérequis

UE 3, UE 9, UE 10, UE 16, UE 21

## Finalité des enseignements de l'UE

Connaître les spécificités du dépistage visuel à chacun des âges de la vie.

Comprendre l'intérêt et les limites du dépistage visuel de masse en vue de sa mise en œuvre.

Participer à l'élaboration et à la réalisation d'un programme de dépistage visuel.

Analyser et étudier les conditions visuelles requises pour toute activité.

Evaluer le niveau d'adaptation de la vision fonctionnelle en rapport avec les sollicitations visuelles nécessaires.

Connaître les aspects juridiques concernant les aptitudes visuelles.

Enoncer des conseils adaptés en ergonomie visuelle.

### Élément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
<p>DEPISTAGE</p> <p>Définition du dépistage.</p> <p>Conditions et élaboration d'une campagne de dépistage.</p> <p>Tests et protocoles définis dans le cadre d'un dépistage ciblé.</p> <p>Dépistage de pathologies ophtalmologiques en lien avec les priorités de santé publique.</p> <p>Analyse, évaluation et transmission des données, notamment par télémédecine.</p> <p>Dépistage des aptitudes visuelles pour les différents permis de conduire à titre d'exemple : champ visuel binoculaire, test d'éblouissement, vision mésopique, test d'adaptation à l'obscurité...</p> <p>Dépistage en médecine du travail : acuité visuelle en vision de loin, vision intermédiaire et vision de près, réfraction, champ visuel, vision des couleurs, vision binoculaire, ...</p> <p>Dépistage visuel en médecine du sport pour l'obtention de licence.</p> <p>Dépistage chez la personne âgée : aptitudes visuelles nécessaires à l'autonomie. Recherche d'une pathologie visuelle liée à l'âge.</p>			
<p>APTITUDES VISUELLES.</p> <p>Aspects juridiques et normes</p>			
<p>ERGONOMIE</p> <p>Conseil en ergonomie visuelle et en éclairage pour adaptation du poste de travail en milieu scolaire ou professionnel, dans les différents lieux de vie :</p>			

<p>différents types d'éclairage (sources primaires et secondaires), notions de photométrie, de colorimétrie, environnement lumineux (état d'adaptation, éblouissement, reflets...)...</p> <p>Facteurs influençant l'adaptation au travail sur écran et conseils.</p> <p>Adaptations spécifiques en fonction de l'âge.</p>			
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

### Recommandations pédagogiques

L'enseignement permettra à l'étudiant de faire le lien entre ses connaissances théoriques et le résultat des examens effectués selon le protocole défini par la cible du dépistage visuel.

Il permettra à l'étudiant de mettre en place et respecter le protocole ainsi que la méthodologie précise, d'analyser les résultats, d'ajuster leur transcription et de choisir le mode de communication approprié.

Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.

### Modalité d'évaluation

Epreuves écrites QR, QROC

# UE 37 - DIAGNOSTIC ORTHOPTIQUE ET PROJET DE SOINS

Semestre 5

Compétence(s) : 3, 6, 8

CM : 30h	TD :	TP :
3 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Ducret

Intervenants :

Me Ducret

Mme Labrador

## Prérequis

## Finalité des enseignements de l'UE

Elaborer, argumenter un diagnostic orthoptique et un projet de soins , les formaliser pour une transmission au médecin prescripteur et/ou au patient

Rechercher l'adhésion du patient pour la prise en charge ultérieure proposée

Evaluer le besoin en examens complémentaires ou le besoin en compétences additionnelles pour une prise en charge pluriprofessionnelle.

Elaborer les conditions de mise en oeuvre et de suivi du projet de soins dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle.

### Elément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
<p>Analyse des différentes informations recueillies pendant le bilan orthoptique</p> <p>Croisement des données et mise en relation avec la plainte et/ou le motif du bilan orthoptique</p> <p>Formulation des éléments de synthèse, des hypothèses et des évolutions possibles</p> <p>Raisonnement clinique, élaboration et argumentation du diagnostic orthoptique</p> <p>Elaboration d'un projet de soins : objectifs de soins, planification de la prise en charge, critères d'évaluation, résultats et réajustements.</p> <p>Information du patient concernant ses anomalies et leurs conséquences fonctionnelles.</p> <p>Proposition d'une éventuelle prise en charge, explication des objectifs et choix des modalités.</p> <p>Information concernant les spécificités d'une prise en charge pluridisciplinaire et sa coordination</p> <p>Transmission du diagnostic orthoptique et du projet de soins à l'ophtalmologiste et/ou médecin prescripteur et/ou au patient et/ou à son entourage.</p>			

### Recommandations pédagogiques

L'enseignement s'appuie sur des études de cas et présentations de patients en tenant compte des différents modes d'exercice.

Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage permettent à l'étudiant d'acquérir un raisonnement clinique, d'identifier la logique d'intervention, de comprendre la hiérarchisation et l'organisation nécessaire à l'élaboration d'un projet de soins.

L'étudiant apprend à gérer les incidents.

### Références bibliographique

Epreuve écrite rédactionnelle à partir de l'analyse de cas pratiques et/ou de situations de patients.

# UE 6 - LANGUE VIVANTE (ANGLAIS)

Semestre 1 à 6

Compétence(s) :

CM :	TD : 60 heures par étudiant sur l'ensemble de la formation, soit 10h par semestre (en 2 groupes)	TP : 60h
6 ECTS (sur l'ensemble de la formation soit 1 ECTS par semestre)		
Mme Baduel		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Baduel

Intervenants :

Mme Baduel

## Prérequis

Acquisitions de l'enseignement de terminale

## Finalité des enseignements de l'UE

Lire et étudier des articles professionnels en anglais

Rédiger en anglais l'abstract de son travail de fin d'études

Communiquer en anglais pour conduire une relation avec la personne soignée

## Elément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Vocabulaire professionnel et grammaire			



<p>Communication orale dans le domaine de la santé et des soins</p> <p>Lecture et traduction d'articles professionnels et de fiches techniques ou procédures</p>			
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

### Recommandations pédagogiques

Cette UE vise à donner les bases d'un vocabulaire professionnel en anglais pour lire et communiquer dans le domaine de la santé et des soins.

### Modalités d'évaluation

Epreuve orale et écrite dans le cadre du contrôle continu : /20

Participation active ;

Epreuve écrite sur vocabulaire et grammaire de langue anglaise ;

Traduction écrite et/ou orale d'un article professionnel ou d'une procédure ;

Présentation en anglais d'un article professionnel ;

Abstract en anglais de son travail de fin d'études.

# SEMESTRE 6

## UE 34 - EXERCICE DE LA PROFESSION D'ORTHOPTISTE : LEGISLATION, REGLEMENTATION ET GESTION

Semestre 6

Compétence(s) : 9

CM : 15h	TD : 2h	TP :
1 ECTS		

### Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Ducret

Intervenants :

Mme Ducret

Association de gestion agréée

### Prérequis

UE 12, UE 13

### Finalité des enseignements de l'UE

Etre informé des textes législatifs français et européens dans le domaine de la santé.

Connaître les textes qui régissent la profession d'orthoptiste et ses différents modes d'exercice.

Maîtriser l'organisation de l'espace professionnel et choisir le matériel adapté à la structure.

Connaître les modalités de financement des soins dans les différentes structures et en secteur libéral.

Maîtriser la gestion administrative et comptable pour un exercice libéral.

### Elément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Historique de la profession d'orthoptiste Champs d'activité Domaines et évolution des compétences Evolution de l'exercice et de ses différents modes			
Aspects juridiques et administratifs Notion du contenu du code de santé publique, du code de sécurité sociale. Notion de législation française et européenne concernant le secteur de la santé. Organismes nationaux et régionaux partenaires de la gestion des soins Financement des soins à l'acte, à l'activité .... Réglementation concernant le dossier patient, sa traçabilité, sa transmission, son archivage... Législation et réglementation concernant la profession d'orthoptiste et ses modes d'exercice : décret d'actes, nomenclature, démarches administratives... Normes et réglementations pour les locaux professionnels			
Organisation et gestion Organisation et fonctionnement d'un cabinet orthoptique libéral (statut de collaborateur, associé, remplaçant orthoptiste, secrétaire et personnel d'entretien...) Règles du droit du travail, spécificités administratives et organisationnelles			

des différents modes d'exercice. Gestion et archivage des documents comptables et administratifs. Achat, entretien et amortissement du matériel ; gestion des stocks.			
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

### Recommandations pédagogiques

Les TD s'appuient sur l'étude de comptes rendus d'instances, de visites de conformité, rapports de documents administratifs, comptables...

### Modalités d'évaluation

Epreuve écrite

QR, QROC

# UE 35 - Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques

Semestre 6

Compétence(s) : 5

CM : 20h	TD :	TP :
4 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Varenne

Intervenants :

Mme Varenne

Mme Labrador

## Prérequis

UE 14, UE 19, UE 22, UE 26

## Finalité des enseignements de l'UE

Pouvoir reconnaître si une anomalie du système visuel existe du point de vue anatomique, physiologique et fonctionnel.

Connaître les notions et techniques de prévention et d'éducation thérapeutique dans le domaine visuel.

Connaître et appliquer les éléments de protocole de dépistage et de suivi des pathologies du système visuel.

Savoir orienter vers les professionnels de santé concernés.

Pouvoir effectuer une transmission précise et fiable des données, notamment par télémedecine

## Élément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Dans le cadre d'une démarche de : -DEPISTAGE Connaissances nécessaires pour la détection d'une anomalie : du fond d'œil du segment antérieur du segment postérieur de la tension oculaire liée à un dysfonctionnement du système visuel. Connaissance des dépistages légaux (carnet de santé, scolaires,...)			
- PREVENTION Connaissance d'épidémiologie et formation à la participation aux campagnes de prévention. Notions de prévention de groupe, individuelle... Education thérapeutique.			
- SUIVI Connaissance des protocoles spécifiques au suivi de chaque pathologie oculaire. Maîtrise des techniques d'examen propres au dépistage et au suivi des anomalies du système visuel : rétinophotographie sans dilatation, fond d'œil, prise de tension oculaire, champ visuel, OCT... Maîtrise des protocoles de suivi et transmission des données, notamment par télémédecine, à l'ophtalmologiste pour le diagnostic d'une pathologie.			

### Recommandations pédagogiques

L'enseignement permet à l'étudiant de faire le lien entre sa connaissance théorique des pathologies ophtalmologiques et l'analyse des résultats obtenus lors d'un dépistage et/ou d'un suivi.

Les TD s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage et insistent sur le respect des protocoles et méthodologies.

### Modalité d'évaluation

Epreuve écrite QR , QROC et 2 épreuves orales /10

# UE 36 - BILANS ORTHOPTIQUES PRE ET POSTOPERATOIRES, PRINCIPES DES TECHNIQUES CHIRURGICALES

Semestre 6

Compétence(s) : 1, 6

CM : 21h	TD :	TP :
2 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Dr Pechmeja

Intervenants :

Dr Pechmeja

Pr Fournie

## Prérequis

UE 8, UE 10, UE 14, UE 15, UE 16, UE 18, UE 19

## Finalité des enseignements de l'UE

Comprendre les protocoles chirurgicaux et les effets de la chirurgie sur les muscles oculomoteurs.

Connaitre les principes et méthodes de la chirurgie réfractive et d'autres chirurgies oculaires.

Maîtriser les bilans pré-opératoires et post-opératoires spécifiques à chaque type de chirurgie.

Participer à l'explication et à l'information du patient sur la prise en charge chirurgicale en coordination avec l'ophtalmologiste.

### Élément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Principes de la chirurgie oculomotrice :  Connaissance du principe et des diverses techniques chirurgicales et leurs effets sur les muscles oculomoteurs (strabisme, paralysie, nystagmus...) Le bilan préopératoire doit permettre de renseigner l'ophtalmologiste sur le protocole qu'il choisira. Le bilan postopératoire permet d'évaluer le résultat moteur et sensoriel.  Connaissance du traitement par injection intramusculaire de toxine botulinique			
Principes de la chirurgie réfractive :  Connaissance du principe et des différentes techniques de chirurgie réfractive.  Application dans chaque cas d'un bilan orthoptique spécifique et d'explorations fonctionnelles suivant les procédures retenues par l'ophtalmologiste			
Principes des autres chirurgies ophtalmologiques : du glaucome, des atteintes rétinovitréennes, de la cataracte, de la cornée, des paupières...			

### Recommandations pédagogiques

L'enseignement permet à l'étudiant de se familiariser à ces méthodes grâce aux stages et à l'étude de cas pratiques.

Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.

La connaissance des techniques chirurgicales permet une meilleure communication avec l'ophtalmologiste et son patient.

L'observation et/ou le visionnage de différents types d'interventions chirurgicales sont recommandés.

### Modalité d'évaluation

Epreuve écrite QR, QROC + 2 oraux /10



# UE 19 - PHARMACOLOGIE et THERAPEUTIQUE

Semestre 6

Compétence(s) : 3

CM : 11h	TD :	TP :
1 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Cours mutualisés /Pr Soler

Intervenants :

M. Bordais

Dr Sommet

Pr Montastruc

Dr Despas

## Prérequis

UE1, UE2

## Finalité des enseignements de l'UE

Connaître les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des molécules et des médicaments  
Connaître les risques médicamenteux.

## Élément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Les grandes classes médicamenteuses Les formes galéniques et les voies d'administration Les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des molécules et des médicaments Le circuit du médicament, la pharmacovigilance et les effets iatrogènes Généralités sur la prescription médicamenteuse et les interactions			

## Recommandations pédagogiques

L'enseignement met l'accent sur les risques et les dangers des médicaments, la responsabilité de l'orthoptiste dans l'administration des topiques oculaires, les règles de suivi de la prescription.

## Modalité d'évaluation

Epreuve écrite

QROC

# UE 39 - BILANS ORTHOPTIQUES PRE ET POSTOPERATOIRES, PRINCIPES DES TECHNIQUES CHIRURGICALES

Semestre 6

Compétence(s) : 1, 6

CM : 21h	TD :	TP :
2 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Ducret

Intervenants :

Mme Ballouard

Mme Berigaud

M. Praud

## Prérequis

UE 8, UE 10, UE 14, UE 15, UE 16, UE 18, UE 19

## Finalité des enseignements de l'UE

Comprendre les protocoles chirurgicaux et les effets de la chirurgie sur les muscles oculomoteurs.

Connaitre les principes et méthodes de la chirurgie réfractive et d'autres chirurgies oculaires.

Maîtriser les bilans pré-opératoires et post-opératoires spécifiques à chaque type de chirurgie.

Participer à l'explication et à l'information du patient sur la prise en charge chirurgicale en coordination avec l'ophtalmologiste.

### Élément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
<p>Principes de la chirurgie oculomotrice :</p> <p>Connaissance du principe et des diverses techniques chirurgicales et leurs effets sur les muscles oculomoteurs (strabisme, paralysie, nystagmus...) Le bilan préopératoire doit permettre de renseigner l'ophtalmologiste sur le protocole qu'il choisira. Le bilan postopératoire permet d'évaluer le résultat moteur et sensoriel.</p> <p>Connaissance du traitement par injection intramusculaire de toxine botulinique</p>			
<p>Principes de la chirurgie réfractive :</p> <p>Connaissance du principe et des différentes techniques de chirurgie réfractive.</p> <p>Application dans chaque cas d'un bilan orthoptique spécifique et d'explorations fonctionnelles suivant les procédures retenues par l'ophtalmologiste</p>			
<p>Principes des autres chirurgies ophtalmologiques : du glaucome, des atteintes rétinovitréennes, de la cataracte, de la cornée, des paupières...</p>			

### Recommandations pédagogiques

L'enseignement permet à l'étudiant de se familiariser à ces méthodes grâce aux stages et à l'étude de cas pratiques.

Les enseignements dirigés s'appuient sur des situations cliniques rencontrées en stage.

La connaissance des techniques chirurgicales permet une meilleure communication avec l'ophtalmologiste et son patient.

L'observation et/ou le visionnage de différents types d'interventions chirurgicales sont recommandés.

### Références bibliographique

Epreuve écrite QR, QROC + 2 oraux /10

# UE 38 - Travail de fin d'étude

Semestre 6

Compétence(s) : 3,6,7,10

CM : 2	TD :	TP :
8 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Oberdorff

### Intervenants :

Mme Oberdorff

M. Maillet

## Prérequis

UE 28, stages

## Finalité des enseignements de l'UE

Identifier une symptomatologie ou une pathologie à partir des cas cliniques rencontrés en stage.

Extraire les informations, les formaliser et les resituer dans un contexte général.

Déterminer un sujet et mettre en exergue les critères d'inclusion et d'exclusion des cas retenus.

Exploiter une bibliographie en rapport avec le sujet choisi.

Réaliser un travail rédactionnel.

## Élément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Méthodologie du travail de fin d'études			

Recommandations pédagogiques

Références bibliographique

# UE 40 - ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS ET FUTURS PROFESSIONNELS ORTHOPTISTES

Semestre 6

Compétence(s) : 11

CM : 5h	TD : 12	TP : 10
1 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Gajan

Intervenants :

## Prérequis

UE 32

## Finalité des enseignements de l'UE

Organiser l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins, Superviser et évaluer les actions des stagiaires en relation avec le maître de stage. Formaliser des savoir-faire, des savoir-être et des connaissances en vue de conseils, démonstrations, explications, et analyse commentée de la pratique pour les stagiaires et professionnels.

### Élément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Fonction pédagogique de l'orthoptiste vis à vis de stagiaires ou de confrères en situation d'accueil au sein d'une structure. Les concepts : accompagnement, tutorat, apprentissage, encadrement, délégation, contrôle, collaboration, ... Théories et processus de l'apprentissage et de l'évaluation, Relation pédagogique et positionnement professionnel adapté à la situation d'évaluation. Responsabilité professionnelle. Conduite d'un projet d'accompagnement,			

### Recommandations pédagogiques

Des méthodes actives sont utilisées

L'étudiants peut être mis en situation simulée et/ ou réelle d'accompagnement

### Références bibliographique

Contrôle continu : admis/ajourné



# UE 41 - GESTE ET SOIN D'URGENCE

Semestre 6

Compétence(s) :

CM : 6h	TD : 15	TP : 12
1 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement :

Intervenants :

## Prérequis

Aucun

## Finalité des enseignements de l'UE

Réaliser les gestes de premiers secours et identifier des signes de mal-être chez un patient. Maîtriser les règles élémentaires d'hygiène

## Elément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Présentation de l'enjeu de la formation. La notion de santé et de mal-être : identification et mesure du mal-être. La gestion du stress. Les situations d'accident, la prévention des risques. Manœuvres de réanimation avec défibrillateur, manœuvre d'Heimlich. L'hygiène en cabinet libéral, notions en milieu hospitalier.			

### Recommandations pédagogiques

L'enseignement doit encourager l'étudiant à adopter une attitude citoyenne et lui permettre : – de faire face à certaines situations à risque spécifiques à la pratique de l'orthoptie (étouffement, malaises etc.); – de se conformer aux procédures de nettoyage des mains et d'hygiène élémentaire.

### Modalités d'évaluation

Les étudiants qui participent activement à la totalité d'une formation obtiennent le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - Prévention et Secours Civiques de niveau 2 AFGSU

# UE 6 - LANGUE VIVANTE (ANGLAIS)

Semestre 1 à 6

Compétence(s) :

CM :	TD : 60 heures par étudiant sur l'ensemble de la formation, soit 10h par semestre (en 2 groupes)	TP : 60h
6 ECTS (sur l'ensemble de la formation soit 1 ECTS par semestre)		
Mme Baduel		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Baduel

Intervenants :

Mme Baduel

## Prérequis

Acquisitions de l'enseignement de terminale

## Finalité des enseignements de l'UE

Lire et étudier des articles professionnels en anglais

Rédiger en anglais l'abstract de son travail de fin d'études

Communiquer en anglais pour conduire une relation avec la personne soignée

## Elément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Vocabulaire professionnel et grammaire			

<p>Communication orale dans le domaine de la santé et des soins</p> <p>Lecture et traduction d'articles professionnels et de fiches techniques ou procédures</p>			
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

### Recommandations pédagogiques

Cette UE vise à donner les bases d'un vocabulaire professionnel en anglais pour lire et communiquer dans le domaine de la santé et des soins.

### Modalités d'évaluation

Epreuve orale et écrite dans le cadre du contrôle continu : /20

Participation active ;

Epreuve écrite sur vocabulaire et grammaire de langue anglaise ;

Traduction écrite et/ou orale d'un article professionnel ou d'une procédure ;

Présentation en anglais d'un article professionnel ;

Abstract en anglais de son travail de fin d'études.

# UE LIBRE

Semestre 6

Compétence(s) : 5.6

CM :	TD : 5 demi-journées	TP :
2 ECTS		

## Responsables et Intervenants

Responsables de l'Unité d'Enseignement : Mme Baduel

## Prérequis

Permettre un renforcement dans des disciplines

Coopération interprofessionnelle

## Elément de contenus

Contenu	Intervenant	CM	TD
Stage en cabinet d'ophtalmologie, d'orthoptie ou d'institution (PMI, CMPP, CAMPS, réseaux de soin..)Stade d'observation chez des paramédicaux (orthophoniste, psychomot...)Stage Centre Lestrade ou au Centre André Mathis 1 journée en établissement adulte et ½ journée en établissement enfant (obligatoire)Participation aux Journées Portes Ouvertes de l'Université ou Salon InfoSup			

## Recommandations pédagogiques

Cette UE permet à l'étudiant d'élaborer une réflexion sur son expérience clinique.

La mise en place d'un accompagnement lui permet de suivre la progression de son travail.

## Modalités d'évaluation

Présentiel

